

Tentative de définition de niveaux pour caractériser les actions de liaisons Ecole/Collège

Patrick HOUBIN,

Professeur agrégé HC d'EPS, Conseiller Pédagogique Départemental d'EPS

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Sarthe

Depuis une vingtaine d'années, les cadres de l'Éducation Nationale sont invités à s'intéresser, à travailler sur la question de la liaison école-collège. Au-delà des intentions timidement affichées, des outils d'analyse existants (évaluations 6^{ème} puis CM2) mais que trop rarement analysés et exploités, les actions restaient rares, disparates, parcellaires parce que vraisemblablement prenant peu de sens, me semble-t-il, surtout pour le second degré. « Nous prenons les élèves tels qu'ils nous arrivent. »

Quelques repères pour percevoir l'évolution de la liaison école-collège depuis 25 ans

La loi d'orientation du 10 juillet 1989, qui pose les bases des objectifs et de l'organisation du système éducatif en mettant en place notamment les cycles d'apprentissage et en définissant des objectifs à chaque niveau d'enseignement, évoque de manière très rapide ce thème "*Lors du passage entre l'école maternelle et l'école primaire, à l'entrée en sixième et à l'entrée au lycée, l'élève doit être particulièrement suivi, de manière à assurer la continuité éducative*" (rapport annexé)

Dans son nouveau contrat pour l'école (septembre 1993), le Ministre de l'époque, François Bayrou, va plus loin dans les intentions. Plusieurs décisions sont prises pour rapprocher les différents niveaux d'établissement et mieux organiser la continuité (décisions 107 et 117). Je vais retenir celle qui me semble la plus explicite :

Décision n° 18: " « La dernière année de l'école primaire est un temps privilégié de préparation à la 6^{ème}. Une meilleure liaison est organisée en coopération entre les enseignants du premier degré et du collège »

Des rapprochements s'opèrent entre les écoles et les collèges, souvent s'appuyant sur un contexte local propice, liens interpersonnels entre enseignants qui, de manière très isolée, vont construire des projets communs, sous l'impulsion d'un chef d'établissement et/ou d'un inspecteur du premier degré qui par leur volonté personnelle vont provoquer des rencontres et encourager des actions.

Construire les liaisons, deux illustrations pour comprendre la nécessité

Parmi les différents éléments qui vont rendre progressivement incontournable la mise en place de ces liaisons CM2/6ème et qui vont permettre de dépasser les actions souvent trop isolées ou trop partielles, j'en retiendrai deux : les études internationales PISA¹ et PIRLS² qui nous renvoient à l'échec et au décrochage de trop nombreux élèves, et la mise en place du socle commun de

¹ <http://www.oecd.org/pisa/keyfindings/pisa-2012-results-overview-FR.pdf>

² http://cache.media.education.gouv.fr/file/2012/68/0/DEPP-NI-2012-21-PIRLS-2011-Etude-internationale-lecture-eleves-CM1_236680.pdf

connaissances et de compétences qui associe dans un objectif et une démarche commune les enseignements des 1^{er} et 2nd degré.

Le constat de l'échec scolaire au collège, le nombre de décrocheurs, la place de la France dans les évaluations internationales successives et cette prise en compte dans la récente loi de programmation et refondation de l'école³ ont fait passer la nécessité du renforcement des liaisons à un niveau de priorité important.

Les différentes études internationales, et le comparatif des résultats du système éducatif français avec les autres pays montrent nos atouts mais aussi nos faiblesses. Assurer la continuité des apprentissages et exploiter les résultats des évaluations individuelles ou collectives s'impose comme une évidence et une impérieuse nécessité.

Le socle commun s'inscrit dans la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, promulguée le 23 avril 2005. Sa mise en place implique à la fois des évaluations, du suivi et donc une articulation entre les paliers pour permettre aux élèves qui n'ont pas atteint le niveau requis d'être pris en charge dès que possible. Pour partie, les difficultés mesurées des collégiens étaient déjà perceptibles au niveau de l'école primaire. La prise en charge rapide et personnalisée est devenue une évidence.

Toutes les circulaires de rentrée, depuis au moins 2005, font une part à la nécessité de construire la continuité des apprentissages entre l'école et le collège afin, d'une part, de permettre l'acquisition du socle commun, d'autre part de prendre en charge, par des dispositifs appropriés, les élèves qui auraient été repérés en difficultés (PPRE passerelles).

Mais la circulaire de rentrée 2014 va encore plus loin dans les intentions. Dans le prolongement du décret sur la mise en place du conseil école/collège, elle vise à créer une véritable culture commune entre les deux niveaux d'enseignement. Elle dépasse donc la simple continuité des apprentissages pour interroger aussi les pratiques pédagogiques et leur mise en synergie.

3 accélérateurs de la liaison école/collège

Il n'est pas possible d'être exhaustif, cependant, je retiendrai de ce passé récent, 3 éléments qui, à mon sens, ont pu servir, ou pourront servir de « coup de fouet » à ces liaisons.

Le premier concerne la mise en place en 2006 des réseaux "ambition réussite" et l'élaboration du projet de réseaux opérationnel piloté par les IA-IPR et les IEN. Parmi les moyens mis à disposition, celui qui, selon les acteurs, a été le plus efficace pour construire cette mise en continuité des parcours d'apprentissages est le poste de professeur des écoles partagé entre le collège et le premier degré. Il a souvent une lettre de mission annuelle qui oriente son action en fonction de l'analyse des besoins. La liaison a pu ainsi s'installer dans le temps, construire des liens relationnels inter-niveaux progressivement plus opérationnels, générer des actions coordonnées, construire de véritables passerelles et faciliter la prise en charge des élèves les plus fragiles. Ces actions qui perdurent aujourd'hui, peuvent donner un aperçu fiable de ce qu'une politique constante peut donner dans le domaine qui nous intéresse.

Le second booster est contemporain du premier. Il va concerner un nombre beaucoup plus important d'établissements. Il s'agit de la réalisation des contrats d'objectifs. Pour les collèges, trois éléments de diagnostic sont incontournables : l'arrivée des élèves à l'entrée en 6^{ème}, le parcours de ces élèves sur la scolarité de la 6^{ème} à la fin de 3^{ème} et enfin les résultats au DNB et à l'orientation post-troisième.

Pour le premier élément d'analyse, on pouvait précédemment s'appuyer sur les évaluations 6^{ème}, puis sur les évaluations nationales de fin de CM2 et ainsi avoir des éléments objectifs du niveau d'acquisition des compétences sur la maîtrise de la langue et en mathématiques. Inévitablement, cette analyse interroge la nécessité de construire du lien avec le niveau d'enseignement précédent et les actions qui en découlent doivent rapprocher le collège avec les écoles relevant de son secteur de recrutement. C'est ce qui a pu être amorcé pour bon nombre de secteurs de collèges, mais il faut reconnaître que les actions menées restent souvent relativement superficielles, elles ne portent que

trop rarement sur la continuité des apprentissages, mais ont l'avantage de permettre aux enseignants de se rencontrer, de se connaître.

C'est sur cette dynamique, certes souvent timide, mais porteuse de sens et de nécessité que va pouvoir s'appuyer le troisième accélérateur qui nous est contemporain. Il est à double détente. Il prend appui d'abord sur le décret du 24 juillet 2013 définissant la composition et les modalités de fonctionnement du conseil école-collège et sur tout le travail préparatoire de cette année scolaire impulsé par les IEN et les principaux de collège. Les actions qui étaient menées pourront prendre place dans un dispositif concerté, recherchant la cohérence des projets. Ce conseil école-collège qui se met en place devra certainement être le lieu privilégié pour permettre de construire la cohérence des programmes scolaires qui se profilent pour ce nouveau cycle de consolidation CM1/CM2/6^{ème}.

Dans la continuité et pour appuyer cette dynamique engagée, le très récent décret du 22 octobre 2014, modifie le conseil de cycle 3 en les ouvrant aux professeurs de 6ème du collège de recrutement et en permettant aux professeurs des écoles volontaires de participer aux conseils de classes de 6ème.⁴

Les enjeux sont forts et devraient renforcer les liens entre les enseignants d'écoles et de collèges, de travailler sur la problématique rupture/continuité des apprentissages et des démarches et enfin de construire un projet pédagogique commun.

La route est tracée.

Toutes les actions de liaison ne se valent pas

Il faut bien constater que, depuis plusieurs années, les actions de liaison, ronronnent, ne progressent que très lentement sauf sur des points de tension identifiés par l'institution et souvent restés à l'état de lieux d'expérimentation (Réseaux ECLAIR, réseaux pédagogiques du bassin Sarthe Nord)

Lors des bilans, des échanges avec les chefs d'établissements, les IEN, les enseignants, sont englobés au même niveau des actions aussi diverses que, la visite du collège, les visites croisées d'enseignants, assister à un cours de 6ème, réaliser ensemble un rallye lecture ou mathématiques ou réfléchir à un curriculum de formation. Pour autant, ces actions ne visent pas les mêmes cibles (parents, élèves, enseignants, apprentissages) ni n'ont vocation à répondre aux objectifs réaffirmés par la circulaire de rentrée 2014 que sont la prévention de la difficulté et la participation à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Il m'a semblé, pour mieux identifier les actions et le sens à leur donner et pour baliser le chemin à parcourir, qu'il fallait tenter d'identifier des niveaux de structuration des actions réalisées.

Je proposerai donc une classification en cinq niveaux, ou plutôt en cinq étapes si je pose le postulat qu'il est impossible de construire dans la durée un vrai projet si on ne passe pas dans l'ordre par chacune d'entre-elles. Seul le temps passé à l'étape ou sur le chemin peut varier.

Peut-on construire un outil qui permettrait de positionner les actions de liaison sur une échelle tendant vers une plus grande intégration ?

Il s'agit d'un outil de positionnement qui peut permettre aux acteurs de mieux comprendre le niveau d'appropriation de la liaison dans lequel ils se situent. Il permet d'apprécier d'une part les étapes déjà franchies, mais aussi de se fixer des perspectives de plus ambitieuses et de plus en globales. L'enjeu étant à terme de créer une véritable culture scolaire commune.

Il me semble important de préciser que cet outil a été expérimenté à plusieurs reprises avec des enseignants, jeunes et chevronnés, des personnels d'encadrement (chefs d'établissement, IEN), des

⁴ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029623527&dateTexte=&categorieLien=id>

conseillers pédagogiques. Si il a pu évoluer à la marge, et peut toujours être amélioré, il a dans tous les cas démontré son intérêt.

Niveau 1 : se rencontrer, se connaître

Niveau 2 : se montrer, donner à voir

Niveau 3 : faire ensemble

Niveau 4 : construire ensemble, harmoniser

Niveau 5 : concevoir et réguler

Niveau 1 : se rencontrer, se connaître

Les histoires respectives et séparées du premier et du second degré, les recrutements et les formations différents, les statuts séparés et cloisonnés, les temps de travail, de formation, les éloignements géographiques font que les deux niveaux d'enseignement ont cheminé, évolué sans se retrouver pendant des décennies.

Les cadres respectifs sont généralement issus de leurs propres pairs, IEN 1^{er} degré (90% issus du corps des Professeurs des écoles, concours 2013), chefs d'établissements (seuls, 15% des lauréats sont issus du 1^{er} degré, concours 2013)

La grande majorité des acteurs méconnaît les logiques de fonctionnement des autres niveaux.

A ce stade les représentations sont fortes, caricaturales, globales, tranchées : la hiérarchie des niveaux d'enseignement est parfois ressentie comme une hiérarchie de compétence des enseignants. Les professeurs des écoles ressentent parfois un sentiment d'infériorité face à d'autres catégories d'enseignants considérés quant à eux comme des experts.

La rencontre est frontale, méfiante, rude : « on va vous dire ce que l'on attend de vous » « on reprend tout à zéro...et autrement ».

Le premier degré n'est alors pas toujours considéré comme un niveau d'enseignement à part entière mais comme la propédeutique du collège, et doit donc se mettre à son service.

La rencontre est provoquée par l'institution. Elle ne répond pas à un besoin ressenti. Elle est subie par les enseignants.

Illustrations :

- Les programmes en EPS pour le second degré. Les compétences attendues sont classées en 5 niveaux de la classe de 6^{ème} à celle de terminale et numérotées de 1 à 5, pouvant laisser penser que cet enseignement ne débute à l'entrée du collège.. Cette formalisation des programmes présente le risque d'alimenter une représentation schématique et simplificatrice de ces programmes. La « rencontre » tendrait alors à dépasser cette représentation « caricaturale ».

[Programmes de l'enseignement d'éducation physique et sportive au collège](#)⁵

- Stage sur le savoir nager en septembre 2013. Une séquence est réservée à la rencontre entre les professeurs des écoles et les enseignants d'EPS du collège pour échanger sur la continuité des apprentissages et la validation des 3 paliers du savoir nager. Ce temps commun a permis à chacun de préciser ces intentions pédagogiques en matière de savoir nager et de s'entendre sur la référence commune que constitue la circulaire d'octobre 2011 sur l'enseignement de la natation.

Niveau 2 : se montrer, donner à voir,

⁵ http://media.education.gouv.fr/file/special_6/21/6/programme_EPS_general_33216.pdf (page 3)

Suite à ces rencontres, parfois sous le signe de la méfiance, de défiance parfois, se dessine souvent une volonté de dépasser les préjugés et de construire une 1^{ère} cohérence. Les enseignants apprennent à se connaître, des problématiques émergent telles que la polyvalence des uns et la monovalence des autres, des différences des temps de travail, de la rythmicité des séquences d'apprentissage...

Il semble intéressant qu'à ce stade les uns et les autres se donnent à voir, montrent les lieux dans lesquels se déroulent les apprentissages, les démarches pédagogiques privilégiées, les supports pédagogiques utilisés. Les pratiques pédagogiques peuvent être justifiées, montrées, démontrées. La logique, les contraintes de l'enseignement sur le niveau visité prennent du sens, la parole se libère, les échanges deviennent constructifs. Les différences structurelles expliquent maintenant les difficultés d'adaptation de certains élèves. Des pistes de travail commun se dessinent.

Les actions sont de deux natures : on invite les élèves, les parents, les professeurs des écoles à investir le collège d'une part, les enseignants prolongent les échanges sur leurs pratiques pédagogiques et s'invitent à venir voir les lieux d'enseignement, les cours.

Les temps de rencontres sont organisés par l'institution sur des temps courts pour favoriser cette meilleure connaissance.

Illustrations :

- Visites croisées des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré
- Visite de collège – accueil des nouveaux élèves [au collège Edouard Quéau de Ploudalmézeau](#)⁶

Niveau 3 : faire ensemble

On se connaît maintenant, on s'est invité les uns chez les autres (les enseignants du 1^{er} degré sont allés dans les classes des professeurs de collège et inversement), on a dépassé les représentations, les a priori.

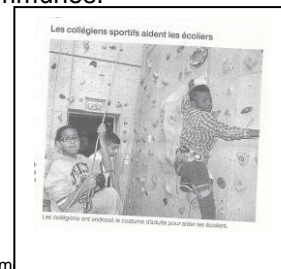
Les personnes, les fonctions, les statuts sont maintenant respectés. On passe d'une reconnaissance globale à un respect et une reconnaissance personnalisée. On s'adresse donc à Monsieur X ou à Madame Y.

A partir de ce moment il est possible d'envisager des actions communes. Cela ne dépasse encore que rarement le stade de la rencontre entre classes, entre élèves, mais on fait ensemble, on fait agir ensemble.

Les temps de formation se font à la demande des enseignants pour mettre en place des projets qui ont émergé lors des rencontres précédentes.

Illustrations :

- Activités préparées par les uns pour les autres. Visites communes.⁷
- Rencontres sportives dans lesquelles on va mélanger les équipes, ou alors les plus grands vont accompagner la pratique des plus jeunes. Tutorat élèves 6^{ème} vers les élèves de CM2.
- Réunions de fin d'année pour composer les classes de 6^{èm}.



⁶ http://www.college-edouard-queau.fr/liaison-cm26eme-les-actions-de-la-liaison-cm26eme-pxl-371_374.html

⁷ <http://braque-rouen-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article335>

Niveau 4 : construire ensemble, harmoniser

Il s'agit maintenant de construire une culture scolaire commune souvent par discipline. La nécessité de s'accorder sur les méthodes, en continuité et/ou en rupture devient plus évidente. Les enseignants construisent ensemble des séquences d'apprentissages qui respecteront les programmes mais pourront être mis en commun lors de rencontres réelles ou virtuelles. La prise en charge des élèves les plus en difficulté peut être anticipée en mettant en place des PPRE passerelles par exemple.

A ce stade il s'agit de réfléchir à la continuité des apprentissages, à construire des repères communs, un vocabulaire commun, à envisager le lien entre les dispositifs d'aide. La réflexion progressivement s'oriente vers l'explicitation en commun des compétences du socle et sur les stratégies de suivi du livret de compétences.

Pour aller plus loin, les actions de formation sont confiées à des experts sur la base de problématiques partagées et acceptées. Ils doivent s'inscrire précisément dans le contexte local.

Illustrations:

- Echanges de correspondance, rallyes maths, rallyes lecture, sorties communes
- PPRE passerelle, [site ESEN](#)⁸
- Moments de co-enseignement PE/professeur de collège en CM2, en 6^{ème}.
- Outils de prise en compte des acquis des élèves (Document collège Frécaut Martial d'Uckange en allemand)⁹
- Prise en compte des indicateurs collectifs et individuels

Niveau 5 : organiser la continuité des apprentissages

Pour aborder ce stade, il faut avoir pleinement intégré et accepté les attendus, les objectifs, les contraintes des deux niveaux d'enseignement. Au-delà des relations interpersonnelles établies, les enseignants s'emparent d'une problématique qui dépasse le champ disciplinaire. La question de la continuité des apprentissages peut être traitée sur la totalité du socle commun ainsi que l'évaluation et le suivi des élèves. Les méthodes sont ajustées pour organiser la transition en continuité et/ou en rupture. Des outils communs sont élaborés et utilisés pour assurer le suivi.

La réflexion dépasse les classes de CM2 et de 6ème pour mobiliser plus largement des enseignants des autres niveaux de classe.

Les actions s'inscrivent dans le temps, elles sont programmées et inscrites dans les projets d'école et du collège, voire dans un projet commun.

Illustrations:

- Réseau ECLAIR, [école de Bouille-Loretz, académie de Poitiers](#)¹⁰
- PE nommé sur une école et un collège
- Réalisation d'un diagnostic commun pour construire un projet de réseau, circonscription Evreu [3](#)¹¹
- Exploiter les indicateurs pour anticiper les prises en charges¹²

⁸ <http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/le-film-annuel-des-personnels-de-direction/detail-d-une-fiche/?a=69&cHash=8-1.3>

⁹ <file:///E:/2nd%20degr%C3%A9%20EPS/graf%20continuit%C3%A9%20des%20parcours/Titre.htm>

¹⁰ <http://sites79.ac-poitiers.fr/rar-bouille-loretz/spip.php?article122>

¹¹ http://evreux3-circ.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/dispositif_passerelles_ev3.pdf

¹² http://www4b.ac-lille.fr/~iensem/?page_id=1744

En Conclusion

Comment les conseillers pédagogiques en EPS en Sarthe prennent-ils en compte la liaison dans leur plan d'action départemental ?

L'objectif ici est double. Il s'agit d'une part d'agir sur les éléments disciplinaires (EPS), mais aussi, par l'entrée parfois plus facilitante en EPS, favoriser la mise en place d'actions à vocation plus générales.

A partir de ce qui est réalisé en EPS actuellement et qui ne dépassent que rarement le niveau 2, nous avons pour intention de développer les actions de liaison à ce niveau mais aussi de nous appuyer sur cet existant pour approfondir la réflexion en entrant dans la continuité des apprentissages.

En termes de méthode, il s'agit de maintenir ou de créer des liens de confiance entre les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré. Le rôle du conseiller de circonscription est ici fondamental pour être force de proposition, d'aide à la conceptualisation, voire d'organisation. L'intention est de dépasser les opérations où on pratique ensemble pour construire une cohérence par exemple sur la mise en cohérence des programmations respectives.

En termes stratégiques, il nous faut maintenir l'existant pour le conforter et le dépasser, s'appuyer sur l'obligation du "savoir nager" pour proposer des outils de transmission des acquis des élèves et ainsi amener les enseignants des deux niveaux à se rencontrer et à se concerter. (Temps de rencontre PE/Profs EPS systématisés lors des formations natation à l'école primaire)



En nous appuyant sur l'opportunité du nouvel aménagement des rythmes scolaires à l'école primaire, et sur le mercredi matin redevenu travaillé, avec le soutien du Directeur académique, nous avons organisé un rapprochement entre l'USEP et l'UNSS et ainsi proposé lors de la journée du sport scolaire 2014 des actions communes entre les classes de CM et celles de 6^{ème}.

Un regroupement au Mans a pu rassembler sur une organisation commune 250 élèves de CM2 et de 6^{ème} autour de 12 ateliers co-organisés par des enseignants d'EPS de 3 collèges, des conseillers pédagogiques EPS, les professeurs des écoles de 3 écoles élémentaires.

De plus, les élèves de CM ont été invités à participer à la journée du sport scolaire dans une dizaine de collèges sarthois.

Ces actions serviront cette année de point d'appui pour dépasser cette rencontre et viser les étapes 3, 4 et 5 dans l'avenir.